



Compte-rendu Succinct de la séance publique du Conseil Municipal en date du jeudi 25 juin 2015 à l'hôtel de ville - 165, rue Ampère

Références :
AV/CJL/AP/JM

Rillieux-la-Pape, le 26 juin 2015

Secrétariat général
ressources
documentaires

Séance publique du jeudi 25 juin 2015

Le Conseil Municipal de la commune de Rillieux-La-Pape s'est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances **en date du vingt cinq juin deux mille quinze après convocation légale,**

Affaire suivie par :
Anne PRAT
04.37.85.00.18

Sous la présidence de monsieur Alexandre Vincendet, maire de Rillieux-la-Pape.

Nombre de conseillers en exercice : **35**

Nombre de conseillers présents : **34**

Objet :
CR succinct du CM
du 25 juin 2015

Nombre de conseillers votants : **35**

Nombre de conseillers absents : **0**

AFFICHAGE
du 3 juillet
au 3 août 2015
inclus

Présents :

Mesdames et messieurs : Vincendet, Smati, Leclerc, Perrot, Pruvost, Charvet, Monnet, Tétard, Nejjar, Desjames, Sève, Béruson, Dupuy, Daas, Prot, Poizat, Diss, Pelluet, Burgensis, De La Cruz, Atallah, Petitgand à partir de 21 h 00, Porcheret, Ravigneaux, Bouvier, Dandel, Foulon, Bozon-Guillot, Cachard, Belhout, Darne, Ravat, Llubet, Desmet.

Excusés Pouvoirs :

Messieurs : Gérald Petitgand donne pouvoir à Marc Atallah jusqu'à 21 h 00, Renaud Gauquelin donne pouvoir à Marc Cachard.

Secrétaire de séance : Cécile Ravigneaux

Date de convocation : 12 juin 2015

Date affichage compte rendu succinct : 3 juillet 2015

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- prend acte des décisions prises en application de la délibération du Conseil municipal du 14 avril 2014,
- approuve les comptes rendus des Conseils municipaux des jeudi 26 mars 2015 et 30 avril 2015

2015/06/56 – Approbation du compte de gestion 2014 – Budget principal

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

· **d'approuver** le compte de gestion 2014 du budget principal arrêté en dépenses et en recettes aux montants suivants :

Fonctionnement

- . dépenses totales : 37 742 851,09 €
- . recettes totales : 40 878 740,93 €

soit un résultat de fonctionnement propre à 2014 de 3 135 889,84 €.

Investissement

- . dépenses totales : 9 671 562,83 €
- . recettes totales : 13 621 401,44 €

soit un résultat d'investissement propre à 2014 de 3 949 838,61 €.

· de constater la situation finale de l'exercice 2014 après réintégration des résultats reportés 2013 :

. résultat de fonctionnement du budget principal = 3 135 889,84 €

. résultat d'investissement du budget principal = 1 033 687,52 €
(hors restes à réaliser)

· **de déclarer** que le compte de gestion du budget principal pour l'exercice 2014, visé et certifié conforme aux écritures de sa comptabilité administrative par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2015/06/55 – Vote du Compte administratif 2014 – Budget principal

Rapporteur : F. Perrot

Sous la présidence de Monsieur Claude Tétard.

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire a quitté la salle et n'a pas participé au vote.

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Vote

Pour : **25 (liste « le renouveau pour notre ville »)**
 + 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,
 madame Bozon-Guillot

Contre : **5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**
 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel
 élan »)

·d'approuver le compte administratif de l'exercice 2014 arrêté en dépenses et en recettes aux montants suivants :

| | |
|--------------------------------|-----------------|
| . dépenses de fonctionnement : | 37 742 851,09 € |
| . recettes de fonctionnement : | 40 878 740,93 € |
| . dépenses d'investissement : | 9 671 562,83 € |
| . recettes d'investissement : | 13 621 401,44 € |

. soit un résultat sur l'exercice 2014 de : + 7 085 728,45 €
. un résultat antérieur reporté en fonctionnement de 0,00 €
. un résultat antérieur reporté en investissement de -2 916 151,09 €

soit un résultat net de clôture 2014 de : + 4 169 577,36 €

·de prendre acte des restes à réaliser :

. en section de fonctionnement :

- dépenses engagées non mandatées : 3 418,60 €
- recettes engagées non encaissées : 0 €

. en section d'investissement :

- dépenses engagées non mandatées : 1 678 405,73 €
- restes à réaliser en recettes : 1 571 057,60 €

2015/06/57 – Affectation du résultat 2014 – Budget principal

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Vote

Pour : **26 (liste « le renouveau pour notre ville »)**
Abstentions : **9 (liste « une ville qui nous ressemble ») + (liste « Avec J-C Darne**
 donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)

- **de constater**, pour l'exercice budgétaire 2014, un excédent cumulé de fonctionnement égal à 3 135 889,84 € et un résultat d'investissement cumulé positif égal à 1 033 687,52 €,

- **d'affecter** l'excédent de fonctionnement en totalité à la section d'investissement pour un montant de 3 135 889,84 €.

Cette affectation sera reprise dans la décision modificative n° 1 et fera l'objet d'un titre de recette au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé.

2015/06/58 – Décision modificative n° 1 du budget principal – Exercice 2015

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Vote

Pour : **26 (liste « le renouveau pour notre ville »)**

+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble »)

monsieur Gilbert Dandel, madame Bozon-Guillot

Abstentions : **2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan ») monsieur J.C. Darne et madame Ravat**

Contre : **5 (liste « une ville qui nous ressemble »)**

- **d'adopter** la présente décision modificative n°1 du budget principal pour l'exercice 2015 d'un montant total de 2 911 094,04 €, équilibrée à 123 389 € en section de fonctionnement et à 2 787 705,04 € en section d'investissement.

2015/06/59 – Réaménagement de la dette – Garanties d'emprunt DYNACITE

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'accorder** sa garantie financière pour 9 Lignes du Prêt Réaménagées par la Caisse des Dépôts et Consignations d'un montant total de **10 667 844,02 €**, soit un montant garanti à hauteur de 15% qui s'élève à **1 600 176,60 €**, étant précisé que les prêts initiaux étaient déjà garantis par la commune de Rillieux la Pape, et ce, jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité,

- **de s'engager**, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement,

- **de s'engager**, jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges,
- **d'autoriser** Monsieur le maire ou son représentant à signer chacun des avenants de Réaménagement qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et DYNACITE, ainsi que toute pièce s'y rapportant.

2015/06/60 – Ajustement des durées d'amortissement

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** le réajustement des durées d'amortissement, conformément à la liste indiquée dans le rapport, pour les biens corporels, incorporels et les immeubles productifs de revenus.
- **De dire** que cette délibération se substitue à toutes délibérations antérieures.

2015/06/61 – Admission en non valeur 2015

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** l'admission en non-valeur d'une créance communale d'un montant de 2 404,81 euros et d'émettre un mandat sur l'article 6541, conformément au tableau A joint en annexe,
- **de refuser** l'admission en non-valeur des créances communales mentionnées dans le tableau B joint en annexe,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2015/06/62 – Rapport sur l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine – Année 2014

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **prend acte** du rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion sociale de 6 646 518 € attribuée à la ville pour 2014.

2015/06/63 – Mise à jour des désignations et indemnités de fonction

Rapporteur : G. Charvet

le Conseil Municipal :

- **décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour les désignations**

- **de désigner** par un vote à mains levées pour siéger dans les instances suivantes :

Vote

Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)
Abstentions : 2 (liste « une ville qui nous ressemble »)
monsieur Gilbert Dandel, madame Bozon-Guillot

Ne prennent pas part au vote :

5 (liste « une ville qui nous ressemble »)
Mesdames et messieurs : Gauquelin, Bouvier, Foulon, Cachard, Belhout

2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)
Madame et monsieur : Darne, Ravat.

- Commission Urbanisme : **madame Brigitte DESMET**
- Comité de Jumelage : **madame Marie-Claude MONNET**
- Semcoda (Assemblées ordinaires ou extraordinaires) :
Monsieur Alexandre VINCENDET ou madame Françoise POIZAT
- Syndic de copropriété : **madame Françoise POIZAT**
- Association de Gestion du Fichier commun de la demande locative sociale du Rhône :
madame Françoise POIZAT
- **de fixer** au 1^{er} juillet 2015 à 20,78 % de l'indice brut 1015 l'indemnité de Madame Françoise POIZAT,
- **de fixer** au 1^{er} juillet 2015 à 11,31 % de l'indice brut 1015 l'indemnité de Madame Brigitte DESMET,
- **de dire** que l'enveloppe demeure inchangée et que les crédits figurent au budget communal.

2015/06/64 – Conseil d'administration du CCAS – Remplacement d'un membre

Rapporteur : C. Sève

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Vote

Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)
Abstentions : 2 (liste « une ville qui nous ressemble »)
monsieur Gilbert Dandel, madame Bozon-Guillot

Ne prennent pas part au vote :

5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

Mesdames et messieurs : Gauquelin, Bouvier, Foulon, Cachard, Belhout

2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)

Madame et monsieur : Darne, Ravat.

- **d'approuver** la nouvelle composition du Conseil d'Administration du CCAS ainsi définie :

- **Madame Christelle SEVE**
- **Madame Marie-Claude MONNET**
- **Monsieur Frédéric PERROT**
- **Madame Rabia NEJJAR**
- **Abdelhafid DAAS**
- **Madame Virginie BURGENSIS**
- **Madame Corinne BOZON-GUILLOT**
- **Madame Christine BOUVIER**

2015/06/65 – Remplacement d'un membre à la Commission de Délégation de Service Public

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Vote

Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)

**Abstentions : 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,
madame Bozon-Guillot**

Ne prennent pas part au vote :

5 : (liste « une ville qui nous ressemble »)

Mesdames et messieurs : Gauquelin, Bouvier, Foulon, Cachard, Belhout

2 : (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)

Madame et monsieur : Darne, Ravat.

- **d'appeler et désigner** Monsieur Fabrice DESJAMES, Adjoint au Maire, en qualité de membre titulaire de la commission de Délégation de Service Public,

- **d'acter** en conséquence la nouvelle composition de la commission de Délégation de Service Public.

2015/06/68 – Liste des emplois et des conditions d’attribution des logements de fonction

Rapporteur : A. Vincendet

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Vote

Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)
Abstentions : 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel, madame Bozon-Guillot
Contre : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)
+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)

- **d’approuver** la liste des emplois pouvant disposer d’un logement de fonction proposée dans le rapport :

- o à compter du 1^{er} septembre 2015 pour les agents déjà logés avant le 11 mai 2012,
- o avec effet au 1^{er} septembre 2015 pour les agents recrutés depuis le 11 mai 2012.

- **de préciser** que les dépenses (loyers et charges) pourront être, avec son accord, précomptées sur la rémunération de l’agent et que les recettes seront imputées sur les comptes 752 et 758 du budget de la commune.

2015/06/69 – Mise à disposition d’un agent de la Ville auprès du Centre Communal d’Action Sociale

Rapporteur : C. Sève

Le Conseil municipal, à l’unanimité, décide :

- **d’autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition, à compter du 1^{er} octobre 2015, pour une période de trois ans, de Madame Michelle Onillon, attaché principal, en vue d’exercer les fonctions de directeur du CCAS de Rillieux-la-Pape à hauteur de 40 %,
- **d’autoriser** Monsieur le Maire à déroger à la demande remboursement de la rémunération de l’agent par le CCAS pendant la durée de la convention soit 3 ans.

2015/06/70 – Adhésion à l’Association AFIGESE

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, à l’unanimité, décide :

- **d’approuver** l’adhésion de notre Ville à l’Association Finances-gestion-évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE), les crédits étant prévus au budget communal.

2015/06/71 – Demande de désaffiliation du Centre de Gestion

Rapporteur : A. Vincendet

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Vote

Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)
+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel, madame Bozon-Guillot

Abstentions : 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)

Contre : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

- **de demander** le retrait de la ville du Centre de Gestion, à compter du 1er Janvier 2016, étant précisé que cette demande tend également à viser les établissements publics rattachés et que cela fera l'objet d'une décision concordante du Conseil d'Administration du CCAS,

- **d'instituer**, en cas d'acceptation de cette demande de retrait par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au sein de la ville, des commissions administratives paritaires (propres à chaque catégorie A, B et C) compétentes à l'égard des agents de la ville et du Centre Communal d'Action Sociale.

2015/06/72 – Construction d'une salle polyvalente à Chabotte : suppression de l'autorisation de programme

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Vote

Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)
+ 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel, madame Bozon-Guillot
+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux- la-Pape un nouvel élan »)

Abstentions : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

- **de clore** l'autorisation de programme n°5705061 pour la construction d'une salle polyvalente au Centre Municipal de Chabotte pour un montant total de dépenses de 12 199,20 €,

- **de supprimer** les crédits engagés restants et reportés au BP 2015.

2015/06/77 – Cession de terrain à Sci Rhône

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** la cession par la Sci Rhône à la Ville des parcelles référencées dans le rapport dans le cadre d'une cession à titre gratuit,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toute pièce, acte et document se rapportant à ce dossier et à cette opération.

2015/06/78 – Marché de maintenance d'éclairage public – Avenant n° 2

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** le présent avenant selon les modalités précisées dans le rapport,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer un avenant au marché n°11072M avec le groupement d'entreprises Société Lyonnaise d'Eclairage (Citéos)/SERP,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier,
- **de dire** que les crédits sont inscrits au BP 2015 et suivants aux articles 61523- fonction 816 - section fonctionnement.

2015/06/79 – Mission de suivi et d'évaluation des installations techniques de l'Espace 140 – Contrat de financement avec l'ADEME et prolongement de la durée du contrat

Rapporteur : P. De La Cruz

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce contrat avec l'ADEME
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès de l'ADEME selon les modalités décrites dans le rapport
- **de dire** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2015 à l'article 6228 – fonction 33 section de fonctionnement.

2015/06/80 - Convention de servitude - Pose de réseaux souterrains - Parcelle AO 513 rue Jacques Prévert

Rapporteur : F. Desjames

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de prendre** connaissance des conventions de servitude et du plan annexé au rapport,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toute pièce, acte et document se rapportant à l'implantation de câbles électriques souterrains sur la parcelle communale n° AO 513 et à consentir toute servitude utile.

2015/06/81 - Délégation de service public – Chauffage urbain – Groupement COFELY-AMBREA – Compte-rendu annuel 2014

Rapporteur : P. De La Cruz

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **prend acte** des rapports de contrôles techniques et financiers annuels 2014 de délégation de service public chauffage urbain produit par les sociétés COFELY et AMBREA en groupement.

2015/06/82 - Délégation de service public – Chauffage urbain – Groupement Valorly – Compte rendu annuel 2014

Rapporteur : P. De La Cruz

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **prend acte** du rapport de contrôle technique et financier annuel 2014 de délégation de service public chauffage urbain pour la partie Valorly.

2015/06/83 – Convention d'objectifs entre DYNACITE et la Ville de Rillieux-la-Pape

Rapporteur : F. Poizat

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la proposition de convention avec DYNACITÉ ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toute pièce, acte ou document s'y rapportant ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à engager toutes les actions s'y rapportant pour la satisfaction des objectifs énoncés.

2015/06/84 - Convention de partenariat entre la ville de Caluire et Cuire et la ville de Rillieux-la-Pape

Rapporteur : J. Smati

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents relatifs à ce document sous réserve du recrutement effectif du maître-chien et de l'accord de la personne dans les conditions fixées par le statut de la fonction publique territoriale ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à engager les actions et projets mentionnés dans la présente convention et à engager les recettes et dépenses correspondantes.

2015/06/85 - Modalités d'exercice du pouvoir de police spéciale (immeubles menaçant ruine, sécurité équipements communs)

Rapporteur : J. Smati

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

1° - d'approuver :

a) - le principe d'instruction, de préparation, de suivi d'exécution des actes et arrêtés de police spéciale des immeubles menaçant ruine, de la sécurité des équipements communs des immeubles collectifs à usage principal d'habitation et de la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP), à usage partiel ou total d'hébergement, par les services de la Commune de Rillieux-la-Pape pour le compte de la Métropole de Lyon, sur son territoire, à compter du 1er janvier 2015,

b) - la convention relative aux modalités d'exercice de ladite police spéciale

2° - d'autoriser Monsieur/Madame le Maire à signer la convention avec la Métropole de Lyon.

2015/06/86 - Application d'un droit de place sur les marchés forains de proximité

Rapporteur : L. Llubet

Le Conseil municipal, à la majorité, décide :

Vote

Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)
Abstentions : 2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel, madame Bozon-Guillot
Contre : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)
+ 2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)

- **de valider** la mise en place des droits de places pour les marchés de proximité de la Roue, Crépieux et Vancia à compter du 1^{er} septembre 2015,
- **de dire** que les recettes correspondantes sont inscrites au BP 2015 à l'article 7336 fonction 91 – section fonctionnement.

2015/06/87 - Application des transferts de fonds de commerce non sédentaires sur les marchés forains de la commune – Loi Pinel du 18 juin 2014

Rapporteur : L. Llubet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de mettre** en application les règles de transfert de fonds de commerce proposées sur les marchés forains de la commune en vertu de la loi Pinel du 18 juin 2014 à compter du 1er juillet 2015.

2015/06/88 – Droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux

Rapporteur : J. Pruvost

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** la présente délibération qui intègre les nouvelles dispositions de la loi Pinel de 2014 relatives au droit de préemption des fonds artisanaux, des fonds de commerces et des baux commerciaux tout en conservant les mêmes périmètres de linéaire commercial strict
- **d'abroger** la délibération DE2009/11/155 du 26 novembre 2009,
- **d'inscrire** au budget primitif 2015 une enveloppe de réserve de 150 000 € pour permettre à la Commune d'être en capacité financière d'exercer son droit de préemption commercial à l'article 2088 fonction 90 section investissement,
- **d'autoriser** le monsieur le maire à signer tout document relatif aux transactions immobilières afférentes à ce dispositif.

2015/06/89 - Délégation de Service Public Restauration Société Sogeres – Année 2014

Rapporteur : C. Dupuy

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **approuve** le rapport d'activité de la société SOGERES pour l'année scolaire 2013-2014.

**2015/06/90 - Association des Centres sociaux : versement de subventions –
Gestion des Libre S’pace et repas additionnels des EAJE Frimousse et la Ronde**

Rapporteur : C. Sève

Le Conseil municipal, à l’unanimité, décide :

- **d'accepter** le versement d’une subvention de 16 000 € permettant de financer la gestion des Libre S’pace (8 000 €) et les repas additionnels des EAJE La Ronde et Frimousse (8 000 €)
- **d'autoriser** monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant au dossier, en particulier l’avenant n°2 à la convention prévue à l’article 10 de la loi n° 2000 – 321 du 12 avril 2000, qui définit les conditions de versement des subventions aux organismes de droit privé par les personnes publiques et au décret d’application du 6 juin 2001
- **de préciser** que les crédits sont prévus au budget primitif 2015 à l'article 6574 "subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé", fonction 64, gestionnaire «développement social».

2015/06/91 - Fonds d’Aide aux Jeunes : convention 2015 et règlement intérieur

Rapporteur : R. Nejjar

Le Conseil municipal, à l’unanimité, décide :

- **d'autoriser** le Maire à signer la convention tripartite (Ville – CCAS – Métropole) du Fonds d’Aide aux Jeunes 2015 en reprenant les chiffres détaillés dans le rapport) et toutes pièces relatives à ce dossier,
- **de valider** le règlement intérieur du Fonds d’Aide aux Jeunes mis à jour.

2015/06/92 - Projet éducatif territorial et mise à jour des règlements intérieurs

Rapporteur : C. Dupuy

Le Conseil municipal, à l’unanimité, décide :

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer le projet éducatif territorial et tout document relatif à sa mise en oeuvre,
- **d'approuver** le règlement intérieur des activités périscolaires et de la restauration municipale,
- **d'approuver** le règlement intérieur des activités extrascolaires.

2015/06/93 - Convention avec la société Nouvelle Histoire

Rapporteur : C. Tétard

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention avec la Société Nouvelle d'Histoire et du Patrimoine de Rillieux-la-Pape et tous les documents relatifs à ce dossier.

2015/06/94 - Subvention complémentaire – Secours Populaire

Rapporteur : C. Leclerc

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'accepter** le versement d'une subvention complémentaire de 1 000 euros au Secours populaire,

- **d'autoriser** monsieur le maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier,

- **de préciser** que les crédits sont prévus au budget primitif 2015 à l'article 6574 "subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé", fonction 523, gestionnaire «développement social».

2015/06/95 - Plan d'aide à la primo-accession à la propriété

Rapporteur : A. Vincendet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** le dispositif communal d'aide à l'accession à la propriété jusqu'au 31 décembre 2015 dans la limite des crédits réservés, dans les conditions fixées dans le rapport,

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte pris en application de la présente délibération, notamment les décisions d'attribution de subvention,

- **de dire** qu'au titre de l'année 2015, 50 000 € sont inscrits à l'imputation 20422 – 73.

2015/06/96 - Programmation Politique de la Ville 2015

Rapporteur : A. Daas

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** la programmation des actions CUCS 2015 telle que définie dans le tableau annexé au rapport,

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires pour le versement des subventions et participations aux opérateurs correspondant aux actions retenues,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter auprès des différents financeurs les subventions pour les actions qui seront imputées au budget communal 2015 sur le chapitre 65 imputation 6574 et sur le chapitre 11 imputation 6228,
- **de préciser** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la commune, exercice 2015, et qu'elles représentent un financement maximal qui pourra évoluer en fonction de la participation financière des autres partenaires,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ces actions en particulier les conventions prévues à l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et conformément au décret du 6 juin 2001 pour les organismes de droit privé d'un montant annuel de plus de 23 000 euros,
- **d'approuver** la programmation PLIE des actions 2015 telle que définie dans le tableau annexé au rapport,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.

2015/06/97 - Convention de partenariat avec l'Association « Sport dans la Ville »

Rapporteur : A. Daas

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'autoriser** le versement d'une subvention de 21 500 € pour l'année 2015 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la présente convention,
- **de dire** que les crédits seront prévus au budget 2015 à l'article 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations », fonction 422 « Autres activités pour les jeunes », gestionnaire « Animation de quartier ».

La séance est levée à 21 h 55.

N.B. : Toutes les pièces complémentaires, délibérations et annexes sont consultables au service du Secrétariat Général aux heures d'ouverture de la Mairie ou sur rendez-vous auprès d'Anne Prat ou Jacqueline Magno – Les délibérations sont publiées au Recueil des actes administratifs. (Tel : 04.37.85.00.18/04.37.85.00.27).